

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 4 (1866)  
**Heft:** 16

**Artikel:** Moeurs électorales  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-178826>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

*Paraissant tous les Samedis*

### PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### Mœurs électorales.

Les élections pour le Grand Conseil sont terminées; les journaux politiques, après avoir excité à coups de grosse caisse toutes les passions, grandes et petites (en préférant souvent ces dernières), se félicitent aujourd'hui de l'ordre qui n'a cessé de régner dans le pays pendant cette lutte. Félicitons-nous-en avec eux, car rien n'est plus réjouissant que de voir tant de colères de journalistes et tant de tapage sur le papier laisser nos électeurs aussi calmes.

La liberté comme en Amérique! dit-on souvent en manière de souhait. Nous en sommes, mais en ajoutant : avec des élections comme... chez nous.

Mais.... (ce malheureux mot ne peut-il donc s'abstenir d'arriver après un éloge, quel qu'il soit).

Mais quoi?

Je ne sais si je tiens à continuer : une critique, quoiqu'on en dise, n'est point si aisée, et j'ai bien envie de planter là ce bout d'article en laissant au lecteur le soin de deviner ce qu'il peut y avoir de critiquable dans nos mœurs électorales.

Car, remarquez-le bien, il ne s'agit que d'une critique de mœurs, et non d'une critique du résultat final de l'élection. Le *Conteur* pourrait en effet se réjouir à cet endroit, comme chacun de ses grands confrères, et prétendre aussi que c'est lui qui a la majorité dans le nouveau Grand Conseil. Ce n'est donc point la politique qui nous émeut.

Prenons un détour. La semaine dernière, notre ami Favrat nous racontait qu'un jour (*il y a longtemps ça*, disait-il), dans un village quelconque, certains électeurs venant de loin et peu au fait des candidats en compétition, disaient en arrivant : *Por koui baï-t-on?*

Tenez! lecteurs, j'aime autant aller droit au but et vous demander si cette histoire d'*il y a longtemps* n'est pas histoire d'hier; si cette soif de l'électeur s'est éteinte sous l'influence de l'instruction et de l'éducation répandues à pleines mains depuis quelques années; dites-moi si notre fierté républicaine et démocratique, en se développant à mesure que notre existence nationale va se prolongeant, a fait disparaître cette course à la bouteille électorale?

Eh! bien, franchement, non, je ne le crois pas; ce que nous avons vu et ce que j'entends me confirme dans mon dire.

Il faut avouer que nous montrons dans nos élections un côté faible de notre éducation politique.

Dois-je faire un narré de toutes les historiettes dont

le public s'entretient; des pots, des setiers, des chars prodigués ci et là avec plus ou moins de secret ou avec plus ou moins d'ostentation? Il n'en est guère besoin, et je puis me dispenser de cette énumération peu flatteuse pour nous.

Contentons-nous d'exprimer nos regrets. Est-ce à dire qu'il y ait eu brigue, faut-il espérer que la loi qui la punit sera appliquée? Point du tout; nous ne disons pas qu'il y a eu brigue, parce que nous n'y croyons guère. Si le scrutin est malin, c'est que l'électeur est malin lui-même, et nous n'admettons pas, dans la grande majorité des cas, que l'électeur soit disposé à voter pour celui qui le fait boire préférablement à tout autre. Loin de là, on prétend même que ce sont les gens qui votent contre le candidat qui boivent le mieux son vin. Le candidat ne s'y trompe guère, il est vrai, mais qu'est-ce donc que cette comédie où chacun des acteurs est en droit de se moquer de l'autre.

En réalité, tout cela est une habitude; dans notre bon pays vaudois, on a de longue date trouvé moyen de rançonner son voisin sous toute espèce de prétexte; l'impôt sur le mariage est encore en vigueur dans plus d'une localité; on dit qu'il disparaît peu à peu, mais on se ratrappé sur les candidats au Grand Conseil.

Il est de fait que, dans beaucoup de localités, on pose sa candidature en même temps qu'on fait savoir dans quelle mesure on désaltérera les amis; on ne serait peut-être pas regardé comme un candidat sérieux sans cela; jugez de la joie lorsque six ou douze candidats posent ainsi leur candidature dans un petit cercle qui nomme deux ou trois députés seulement.

Il est vrai que quelquefois le nectar n'est versé qu'après l'élection, histoire de remercier ses électeurs, dit-on, sans songer qu'il serait peut-être plus logique de voir les électeurs remercier ceux qui consentent à les représenter.

Avant ou après, peu nous importe, il y a là une exploitation d'une des circonstances solennelles de la vie des citoyens qui nous paraît regrettable chez un peuple éclairé et plein de fierté patriotique sur beaucoup d'autres points.

Nous voudrions être entendu lorsque nous demandons à nos concitoyens de laisser tomber un usage qui n'a d'autre résultat que de mettre quelquefois des entraves aux libres manifestations de l'esprit public, de favoriser quelques intrigants fortunés ou peu délicats, et dans tous les cas de donner de nous une opinion peu favorable.

Nous sortons des élections; quatre ans s'écouleront sans que nos observations se trouvent opportunes; mais c'est précisément pour cela que nous en parlons dans ce moment; si notre critique est raisonnable, il faut lui laisser le temps de faire son chemin.

Qui sait? nous verrons peut-être à la fin de cette législature nos députés se réunir avant de quitter Lausanne et décider qu'aucun d'eux ne donnera une seule goutte de vin à ses électeurs. Ce jour-là ils auront l'approbation des électeurs eux-mêmes, nous en sommes certain.

G. B.

### L'élu campagnard.

AIR : *Des Comédiens, ou du Philtre de Béranger.*

Chantons, amis, ces fils de la patrie,  
Qui tous les ans daignent nous conseiller,  
Au bien public ils consacrent leur vie,  
Puissent nos chants partout les célébrer !

Il faut chanter, si quelquefois la brigue  
Préside au choix de ces bons députés,  
Et si le vin prodigué par l'intrigue  
Coule partout à leurs chères santés.

Il faut chanter, quand la voûte sacrée,  
Sous ses arceaux, les abrite une fois,  
Et que sortis de l'urne dépouillée,  
On les voit fuir durant cinquante mois?

Nous chanterons leur sage économie,  
Quand voyageant pour un auguste emploi,  
Et pour montrer à tous leur modestie,  
Au dernier rang, ils prennent le convoi.

Nous chanterons, lorsque dans leur prudence,  
Ils voteront, politiques adroits,  
Et que romptant un éternel silence,  
Ils parleront pour défendre nos droits.

Il faut chanter ces torrents d'éloquence,  
De la tribune avec soin détournés,  
Qui franchissant leurs bords avec violence,  
Vont bouillonner au sein de nos cafés.

Il faut chanter, si pressés de s'instruire,  
De la Cité ils suivent les détours,  
Lorsque Phyllis, cherchant à les séduire,  
Revêt pour eux ses plus brillants atours.

Nous chanterons leurs cœurs incorruptibles  
Quand méprisant les faveurs du pouvoir,  
Au fol amour des emplois, peu sensibles,  
Plus haut que l'or ils placent leur devoir.

Enfin chantons leur noble tempérance,  
Lorsqu'allumé par de savants discours,  
Leur feu sacré s'éteint dans l'abondance  
Du doux nectar qu'ils aimeront toujours.

Chantons, amis, ces fils de la patrie,  
Qui tous les ans daignent nous conseiller,  
Au bien public, ils consacrent leur vie,  
Puissent nos chants partout les célébrer !

M. H.

Combien de fois n'a-t-on pas ri de l'ignorance prétentieuse, en matière de géographie, du peuple le plus spirituel de la terre? Ne lit-on pas chaque jour dans les grands carrés de papier, dont le but est d'amuser et d'instruire 38 millions de Français, des inepties que l'on ne pardonnerait pas à un écolier de douze ans.

Nous ne prétendons pas que le monde entier doive connaître l'histoire suisse par le menu et qu'un fils du Céleste-Empire doive pouvoir indiquer par cœur la date d'entrée des cantons dans la Confédération. Mais au moins que celui qui ne sait pas ait la bonhomie d'ignorer, au lieu de prétendre à la science universelle.

Ces réflexions nous sont suggérées par le lecteur d'un journal intitulé : *Revue illustrée des Eaux minérales, des bains de mer, des stations hivernales*, qui paraît naturellement à Paris, comme tout ce qui doit réussir. Le numéro du 14 janvier dernier consacre à la Suisse quelques belles colonnes ; c'est le lac de Zurich qui a les honneurs du journal élégant. A la première page se dessine une tour carrée, sombre, un bateau et une église ; au-dessous on lit : *La Suisse. — Le lac de Zurich : vue de la rive habitée.* Nous avons vainement cherché la vue de la rive inhabitée, rien ! C'eût été pittoresque, pourtant.

Mais le chef-d'œuvre du genre, c'est une gravure au-dessous de laquelle on lit :

*La Suisse. — Zurich : Une villa sur le bord du lac.*

Savez-vous ce que c'est que cette villa ? Je vous le donne en cent, en mille, en tout ce que vous voudrez !

— C'est la chapelle classique de Guillaume-Tell, avec les hautes montagnes du canton d'Uri, vous savez cette chapelle bâtie

« à n'a pllièce io la rotze fasâi on n'avance plata  
» dein lo lé, »

comme dit notre histoire nationale :

Guillaume-Tell, sur les bords du lac de Zurich ! Et l'histoire donc, écoutez-la :

« Zurich, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, avait pris un tel déve-  
loppe-ment, qu'elle fut déclarée ville de l'empire.

» Sa chronique est muette jusqu'au jour célèbre  
» (7 novembre 1309) où le son du cor retentit dans ses  
» vallons (*sic*). C'était celui de ses héros libérateurs.  
» Walter, Furst, Werner, Stauffacher, et Arnold,  
» convoquant sur le mont Rulti, au rendez-vous solen-  
» nel de la liberté, tous les montagnards qui vou-  
» laient secouer le joug des tyrans autrichiens. »

Entendez-vous ce cor qui convoque les citoyens de Zurich en assemblée populaire à la barbe des tyrans? ce train de plaisir pour le mont *Rulti*. Figurez-vous le citoyen Walter tendant la main à son ami Furst et Monsieur Werner donnant l'accolade fraternelle à son voisin Stauffacher!

Et tout cela est dit sans rire, pour la plus grande édification des élégantes qui vont étaler à Trouville les nouveautés des *faiseurs à la mode*.

Encore une fois, Messieurs les journalistes, ignorez la géographie et l'histoire, cela vous est permis, mais ne nous débitez pas des absurdités! Parlez-nous des triomphes de Thérésa et de la foule qui se presse au faubourg Poissonnière; des succès de la *Femme à*